L'exploitation des poissons vivants en Californie

par M. J. Tegner[1] *& P. K. Dayton*

L'exploitation de poissons vivants est une activité relativement récente en Californie, où elle a commencé en 1988, l'objectif étant essentiellement d'approvisionner les communautés asiatiques locales. Ce qui ne constituait au départ que de petites activités de pêche à la ligne et au casier est aujourd'hui devenu un secteur complexe, au chiffre d'affaires de plusieurs millions de dollars, qui met en œuvre des engins divers, cible de nombreuses espèces et propose une grande variété de produits.

En 1995, les quantités de poissons débarqués vivants ont été évaluées à 449 tonnes, soit 10 pour cent de plus qu'en 1994. Il s'agissait de 54 espèces différentes d'une valeur au débarquement de plus de 3 millions de dollars É.-U. Il est probable que ces volumes aient été sous-estimés pour diverses raisons, y compris le fait que les acheteurs ne les enregistrent pas sous le code "produit vivant", voire qu'ils ne les déclarent pas du tout.

Sur la totalité des prises débarquées et déclarées dans l'ensemble de l'État de Californie en 1995, 63 pour cent ont été capturés au moyen de lignes et 23 pour cent au moyen de casiers. La progression de l'exploitation des poissons vivants correspond à l'utilisation des casiers à langoustes en dehors de la saison de pêche, à l'interdiction en 1994 de l'utilisation des filets maillants à des fins commerciales à moins de 3 milles du littoral et à la rapide progression des débouchés commerciaux à l'étranger.

Les espèces recherchées comprennent *Semicossyphus pulcher*, le cardeau *Paralichthys californianus*, *Scorpaenichthys marmoratus*, la rascasse verte ou morue-lingue *Ophiodon elongatus*, la rascasse *Scorpaena guttata* et plusieurs espèces de sébastes, *Sebastes* spp. Pour l'ensemble de la Californie, les prises débarquées sont passées, de 1989 à 1995, de 16,203 t à 194,943 t pour *Semicossyphus pulcher*, de 2,473 t à 115,879 t pour le cardeau et de 163 t à 179,785 t pour *Scorpaenichthys marmoratus*. C'est en Californie du Sud qu'ont été effectués la majorité des débarquements de poissons vivants (377 tonnes à Morro Bay South et 72 tonnes seulement en Californie du Nord en 1995).

Au risque de surexploitation s'ajoute le problème des effets possibles de l'exploitation des poissons vivants sur la structure des communautés qui inquiète les spécialistes de l'écologie des champs de laminaires. On sait en effet que nombre de ces poissons étaient autrefois d'importants prédateurs d'espèces benthiques comme *Scorpaenichthys marmoratus* pour les ormeaux, *Scorpaena guttata* pour les pieuvres et *Semicossyphus pulcher* pour les oursins.

Les journaux des bateaux de pêche sportive commerciale détenus par le département californien de la Pêche et de la chasse (*California Department of Fish and Game* - CDFG) donnent quelques informations sur les effets de l'exploitation des poissons vivants sur les populations de *Semicossyphus pulcher*. De 1981 à 1986, 1 809 *Semicossyphus pulcher* ont été capturés en moyenne chaque année sur les champs de laminaires aux alentours de San Diego; en 1994–1995, ce chiffre est passé à 145. De nombreuses espèces broutent les laminaires, mais c'est à l'oursin qu'il faut imputer sans hésiter le surpâturage le plus fréquent et le plus destructeur. L'évolution que connaissent les populations de *Semicossyphus pulcher* donne à penser que les épisodes de surpâturage dévastateur dus à l'oursin violet (*Strongylocentrotus purpuratus*) deviendront de plus en plus fréquents.

Les espèces vulnérables aux casiers appâtés sont les principales proies du secteur de l'exploitation des poissons vivants (à l'exception d'une espèce protégée par la réglementation), et nombre d'entre elles sont de plus en plus difficiles à trouver. On ne connaît ni la densité ni les relations écologiques de toute une série d'espèces qui ont pratiquement disparu de cet habitat.

L'effort de pêche se concentre sur les animaux dont la taille correspond à une portion individuelle (1 kg environ), qui ont un aspect attrayant et qui sont suffisamment robustes pour survivre à la capture et au transport. Les petits spécimens valent de 4 à 14 dollars É.-U. au débarquement; les poissons de plus grosse taille sont également vendus vivants mais à un prix bien moindre (à l'exception de *Paralichtys californianus*).

Semicossyphus pulcher présente un cas difficile d'hermaphrodisme successif; or, ce sont les femelles de petite taille seulement qui sont capturées, alors qu'elles risquent d'être en période de préreproduction. Les sébastes ne sont pas hermaphrodites, mais la petite taille des spécimens capturés donne à penser que leur reproduction est menacée.

Ces activités de pêche sont très peu réglementées; elles mettent en jeu des engins peu coûteux, ne nécessitent qu'un effort limité et sont capables d'éliminer pratiquement ces espèces et d'anéantir le rôle qu'elles jouent dans leur milieu. En 1995, un programme d'accès limité (273 autorisations d'utilisation de casiers) a été mis en

1. Mia J. Tegner, Scripps Institution of Oceanography, University of California, San Diego, La Jolla, CAL 92093-0201 (États-Unis d'Amérique). Téléphone : (619) 534-2059; télécopieur : (619) 534-6500; courrier électronique : mtegner@ucsd.edu

place dans un cadre réglementaire qui définit le nombre de casiers, leur modèle et les restrictions applicables aux prises accessoires.

Il n'existe ni limite de taille ni quota. La petite taille des spécimens recherchés n'est qu'un problème parmi d'autres; il est également préoccupant de constater que de jeunes langoustes sont utilisées illégalement comme appâts pour attirer *Semicossyphus pulcher* et que les captures sont chroniquement sous-déclarées.

Selon les biologistes du CDFG, les pêcheurs refusent souvent que leurs prises soient mesurées et, grâce à leur téléphone mobile, évitent les agents chargés de l'échantillonnage en se déplaçant d'un point de débarquement à un autre, dans un même port (K. McKee-Lewis, du CDFG, communication personnelle). Il est crucial de pouvoir disposer de données sur les stocks qui ne soient pas fournies par des intérêts commerciaux, mais les fonds nécessaires font défaut.

Bibliographie

California Department of Fish and Game. (1995). Review of some California fisheries for 1995. California Cooperative Oceanic Fisheries Investigations Reports 37: 7–21.

DAYTON, P. K., M. J. TEGNER, P. B. EDWARDS, & K. RISER. Ghost communities and the problems of reduced expectations in kelp forests. Submitted manuscript.

KNUDSON, T. & N. VOGEL. 1996. Pacific blues; Californians are squandering their coastal heritage. Sacramento Bee, 22–26 décembre 1997.

Cette série est disponible sur le Web, à l'adresse : http://www.sacbee.com/news/projects/pacificblues

Le programme de préservation du milieu marin de *The Nature Conservancy* dans la région Asie-Pacifique

par Heidi Kirkpatrick[1] *et Chuck Cook*[1]

Bien que le public soit mieux informé et que les préoccupations suscitées par le commerce des poissons de récif vivants soient connues, il reste très difficile d'agir sur la demande et sur l'utilisation des méthodes destructives qui permettent la capture de ces poissons.

Après avoir observé des cas de pêche au cyanure sur ses deux sites vedettes de protection du milieu naturel, Helen Reef à Palau et le parc national de Komodo en Indonésie, les membres de *The Nature Conservancy* ont compris que, si le problème de la pêche au cyanure n'est pas abordé à l'échelle régionale, l'expansion agressive de cette activité se poursuivra vers d'autres zones et récifs coralliens protégés de la région.

En collaboration avec des partenaires clés des organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux, *The Nature Conservancy* a mis au point une stratégie en deux étapes pour lutter contre le problème de l'utilisation du cyanure et d'autres méthodes de pêche destructives, au niveau régional et sur les sites concernés.

Plan d'action régional

Les efforts de The Nature Conservancy dans la région viseront : 1) à promouvoir les activités de pêche respectueuses de l'environnement, 2) à élaborer un programme de prévention pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée; et 3) à conseiller une réforme des grandes orientations en la matière.

Des activités de pêche respectueuses de l'environnement

En concertation avec Nepheronia Ogburn et Damian Ogburn, experts en aquaculture, *The Nature Conservancy* étudie la mise en place d'activités de mariculture de la loche qui ne portent pas atteinte à l'environnement. Les pêcheurs engagés jusque-là dans des activités destructives y trouveraient des emplois de remplacement, et la pression exercée sur les stocks sauvages serait atténuée. *The Nature Conservancy* prévoit de mettre en place une écloserie et un centre de mariculture expérimentale de la loche, ce modèle pouvant alors être reproduit ailleurs dans l'archipel indonésien, dans le but, à terme, de réduire la part des loches sauvages sur le marché.

The Nature Conservancy conduit également à Hong Kong, Taipeh et Shanghai des essais de dégustation visant à déterminer les préférences des consommateurs en matière de poissons de récif vivants. La comparaison entre les animaux sauvages et ceux issus de la mariculture permettra d'orienter l'élevage de poissons afin de répondre aux attentes des consommateurs en matière de goût, de texture et d'aspect.

1. Bureau de *The Nature Conservancy* à San Francisco